

Catégoriel 2011
Proposition de coefficients pour la PSR

Prime de service et de rendement

	CIFP et ENTE	Administration centrale CGEDD - Outre-Mer SETRA – CETMEF CPII	Autres services
Catégorie A (autres que DR et CR)	2,00	1,81	1,31
Directeurs et chargés de recherche		2,00	
Catégorie B (autres qu'IPCSR)	2,00	1,91	1,41
Catégorie C	2,00	1,91	1,51

Le coefficient indiqué, en le multipliant par le taux de base (arrêté du 15 décembre 2009), permet de calculer la dotation de PSR annuelle d'un agent

Prime pour services rendus

agents d'exploitation et spécialisés	1,20
chefs d'équipe et principaux	1,40

Le coefficient indiqué, en le multipliant par le taux de base (arrêté du 5 janvier 2011), permet de calculer la dotation de PSR annuelle d'un agent